

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **E.B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **14 (1876)**

Heft 38

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183884>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un de nos abonnés nous adresse l'anecdote suivante :

Il y a quelques années, une auberge située sur un des passages les plus élevés du Jura, était habitée par un homme âgé de 35 à 40 ans, avec sa famille, plus un frère cadet et leur père, vieillard de quatre-vingts ans. Un jour de mauvais temps, arrive un de ces missionnaires de campagne, qui vont de village en village répandant avec de bonnes paroles des ouvrages et traités religieux. Comme il n'y avait pas de table d'hôte dans l'établissement et que ce Monsieur était le seul passager ce jour-là, on l'invita, pour moins de dérangement, à la table de la famille. Au moment de commencer le repas, l'étranger, fidèle à son mandat, demanda au vieillard s'il n'avait pas l'habitude de prier en se mettant à table. A cette interpellation et pour ne pas passer pour des payens, ce bon vieillard invita son fils aîné à remplir ce devoir : *Dâvi, prie vâi !* Sur ce, un long silence et mutisme complet. S'adressant alors à son plus jeune fils, *Louis, prie tè !* Nouveau silence. Il paraît que n'ayant pas cette habitude, les deux fils n'osèrent pas se lancer dans un genre d'improvisation qui leur était probablement inconnu ; alors le père, fâché, prend la parole et dit : *Eh bin, pisque vo ne vollidi ni l'on, ni l'autro, on ne prierà pas, kâ cein sarâi dâo galé se, à m'n'âdzo, dévessé onco priyi !*

Géographie commerciale. — Voyons mon ami Kohly si vous avez profité de notre dernière leçon. — Lorsque vous voudriez faire provision de bouchons, où vous adresseriez-vous ?

— A Liège.

— Quelle est la ville dont la fabrication des cartouches ne peut se passer ?

— La ville de Bâle.

— Avec quelle localité est-il bon de ne pas traiter à crédit ?

— Avec Gênes.

— Où peut-on se nourrir d'omelettes à bon marché ?

— Dans la ville d'Eu.

— Très bien ! 9 pointé en avant.

On lit dans la *Feuille d'avis de la Vallée*, l'annonce suivante :

« Un certain nombre de propriétaires du hameau des Bioux, ayant à cœur de parcourir les regains en commun, invitent tous les propriétaires de fonds de l'endroit en assemblée, pour discuter la question, à l'hôtel des Trois-Suisses, lundi 11 courant, à une heure du jour.

Le Comité provisoire. »

Autre annonce publiée dans la *Feuille d'avis de Vevey*, numéro du 7 mars dernier.

« Une petite chambre meublée, belle vue, 12 francs par mois, pour un jeune homme tranquille

ou une ouvrière bien recommandée, à laquelle on donnerait à travailler pour son loyer. A l'occasion on pourrait coucher à deux.

S'adresser, etc. »

Lâi iava à Montzérin on certain gaillâ qu'ava lo dianstro de sé relèva peindin la né po alla roba dâi truffé. Partessai pè vei la mi-né avoué on sa et on crot. Mâ qué-te arrouva ? Djan David à la Susette qu'avâi couson de l'affaire, va sé catzi derraï on cerisi et aô momein que lo larro infattavé 'na truffe dein son satzet va lâi tapâ su l'épaule :

« Ah ! ah ! lé té que mé robé mé sottines, vœu que té ? »

— Diabolo lo pa ! ie tzertzo dâi vai po alla à la pêtze. E. B.

Au tribunal correctionnel :

Le président. — Accusé, votre âge !

L'accusé. — J'vous f'rai respectueusement remarquer, mon juge, que généralement on demande le nom d'abord.

Le président, vexé. — Taisez-vous... et répondez.

L'accusé, se rasseyant avec une légitime indignation. — Jamais je n'ai été présidé comme cela.

L. MONNET.

ANNONCES

EN SOUSCRIPTION :

LES CAUSERIES DU CONTEUR VAUDOIS

2^{me} SÉRIE

Un joli volume de 160 pages.

Adresser les demandes au bureau du CONTEUR VAUDOIS, à Lausanne.

PAPETERIE L. MONNET

Rue Pépinet, Lausanne

Assortiment complet de fournitures de bureaux. Registres de toutes réglures et de tous formats. — Copies de lettres à la presse et presses à copier. — Papiers d'emballage en rouleaux et en feuilles. — **Papier nappé** pour tables de cantines. — Fournitures de dessin. — Vues stéréoscopiques et autres ; costumes suisses. — Serviettes pour écoliers et hommes d'affaires. — Albums de dessin et de souvenirs. Couleurs anglaises pour la peinture des fleurs. Papier teinté, etc.

CARTES DE VISITE

très soignées et livrées dans la journée.

Timbrage en couleur du papier à lettres et des enveloppes.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY